



CHAUMONT HABITAT

LES LOCATAIRES ONT FROID !

Depuis plusieurs jours, les températures connaissent une chute vertigineuse. Elles dépassent à peine les 5 degrés la nuit et celles du jour ne dépassent pas les 17/18. Impossible de réchauffer les logements dans la journée avec le peu d'ensoleillement. Conséquence : le froid s'installe à l'intérieur et les locataires de Chaumont Habitat ont froid, particulièrement les personnes âgées, les malades, et les enfants en bas âge. Le froid est d'autant plus sensible dans un logement mal isolé.

Si la remise en route du chauffage collectif est fixée autour du 15 octobre, référence largement utilisée, cette date peut varier selon la région et les conditions météorologiques. Il n'y a pas de réglementation officielle, donc légale, qui établit le 15 octobre comme date d'allumage du chauffage collectif.

Cette décision est laissée à l'appréciation du bailleur et à la demande des locataires. Alors, quand le temps froid et humide s'installe plus tôt que prévu, et c'est le cas, les locataires ont le droit de demander au bailleur d'allumer le chauffage avant la date fixée, surtout lorsque la température est inférieure à 19 °C dans les logements comme en ce moment.

Qu'on ne vous réponde pas d'aller chez « Action » acheter un chauffage d'appoint (réponse à une locataire), l'utilisation d'un convecteur électrique est un gouffre financier qui aggrave encore plus la facture énergétique.

D'autre part, si la loi limite la température de chauffage dans les logements anciens à 19 degrés maximum (décret n°79-907 du 22 octobre 1979) pour assurer « le confort thermique des occupants », dans les logements non isolés, le bailleur doit aussi prendre en considération la difficulté de chauffer les logements qui n'ont pas été rénovés, tout comme ceux dans un même immeuble où la température peut varier d'un appartement à un autre en fonction de son emplacement (dernier étage, situation au nord).

Les locataires ont des droits, ils doivent être respectés.

Marie-Rose Patelli et Laurent Perrier

SOMMAIRE

PAGE 2 SOS ASSOS ●● PROCÈS SARKOZY : UN PARRAIN EN PRISON ●●

PAGE 3 PERRIER, C'EST PAS NATUREL ●● ATTENTION AUX ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS ●● BUDGET 2026 EN ATTENDANT LA RUPTURE ●●

PAGE 4 L'ONU N'A PLUS LES MOTS POUR DÉNONCER L'HORREUR À GAZA ●● CMOBUS, SAUF QUAND IL N'EST PAS LÀ ●●

L'EXPO D'OCTOBRE VOUS OUVRE SES PORTES !

Exposition
PHOTOGRAPHIES PEINTURES
DOMI DECKER



MAISON DES CARMÉLITES

83, rue Victoire de la Marne - 52000 Chaumont

SAMEDI 4 & DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

de 10 h à 19 h

VERNISSAGE

VENDREDI 3 OCTOBRE 18 h 30

Exp^osition
d'Octobre

**SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE
PALESTINIEN
SAMEDI 4 OCTOBRE
11H CHAUMONT
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE**

UN PARRAIN EN PRISON

Relaxé de deux chefs d'inculpation importants (détournement de fonds publics étrangers et financement illégal de campagne), Nicolas Sarkozy est pourtant condamné à 5 ans de prison pour association de malfaiteurs. Claude Guéant, qui a été le plus à la manœuvre dans l'affaire libyenne, a pris 6 ans de prison (qu'il n'effectuera pas eu égard à son état de santé). Et Brice Hortefeux a écopé de deux ans de prison, qu'il fera chez lui sous bracelet électronique.

Embrayant derrière l'ancien président, les politiques et médias de droite et d'extrême droite ont aussitôt crié au scandale. De leur point de vue, les juges n'ont quasiment rien trouvé à reprocher à Sarkozy mais, puisqu'ils et elles le haïssent politiquement et syndicalement, le pauvre innocent est devenu leur victime.

EN FAIT, C'EST TOUT LE CONTRAIRE.

Les juges ont toutes les preuves des accords illicites passés fin 2005 entre les équipes Sarkozy (alors ministre de l'Intérieur) et Kadhafi. D'un côté les Libyens fournissaient quelques millions d'euros pour la campagne présidentielle française à venir, de l'autre, le candidat s'engageait s'il était élu, à œuvrer à la réintégration du tyran libyen sur la scène internationale et à arranger les bidons d'Abdallah Senoussi. Ce dernier, numéro deux du régime et beau-frère de Kadhafi, était condamné à perpétuité par contumace et recherché par la France en tant qu'auteur de l'attentat du DC-10 d'UTA ayant fait 170 morts dont 54 Français. C'est avec ce délicieux personnage que sont allés négocier Guéant et Hortefeux (1).

Il est établi que des grosses sommes d'argent ont bien été transférées de la Libye vers les comptes de proches de Sarkozy. On sait aussi que des sommes aux origines inconnues sont arrivées à ce moment-là dans les finances de la campagne présidentielle. Mais, dans leur grande prudence, les juges ne se sont pas permis de faire le lien entre les deux. De même, ils ont reconnu qu'au moment de l'accord, la corruption n'était pas active, puisque n'étant pas encore président, le ministre Sarkozy n'avait pas les moyens de remplir sa partie du «contrat».

Cependant, la loi votée en son temps par la droite et l'extrême droite, permet de condamner des gens qui ne sont pas forcément allés jusqu'au bout de leur funeste projet. Si on a la preuve qu'ils ont tout mis en œuvre pour préparer leur mauvais coup, que celui-ci réussisse ou pas, il y a association de malfaiteurs. Et la peine va jusqu'à 10 ans de prison.

Au passage, ça permet aussi de condamner le principal bénéficiaire qui tire les ficelles sans jamais se salir directement les mains. Il est question ici de tout un système. On notera tout de même que M. Sarkozy a déjà été condamné pour corruption de magistrat à 3 ans de prison dont un ferme (sous bracelet) dans le cadre de l'affaire «Paul Bismuth», et en appel à 1 an de prison, dont 6 mois fermes dans l'affaire Bygmalion qui reviendra en cassation le 8 octobre.

RETOUR À L'ENVOYEUR

Autre grande colère de la droite et de l'extrême droite : le condamné est envoyé en prison alors qu'il a fait appel et que, du coup, il est à nouveau présumé innocent. Mais c'est justement ce que leurs représentants ont voulu. Et c'est le cas aujourd'hui pour l'immense majorité des prévenus. C'est regrettable. Mais les adeptes du Karcher n'ont pas l'intention de revenir sur le fond de la loi. Ils voudraient juste qu'elle ne s'applique pas à eux.

Lionel Thomassin

1) Sarkozy et ses amis viennent d'ailleurs d'être condamnés dans la foulée à indemniser des victimes de cet attentat terroriste.



JOURNAL L'HUMANITÉ

SOS ASSOS

Le Mouvement Associatif appelle à des mobilisations le 11 octobre pour alerter sur les dangers qui planent sur le monde associatif, « ... bien merveilleux qui nous rend fiers et qui ne doit pas être sacrifié par des coupes budgétaires ». Outre les financements en baisse (- 41 % en 15 ans), ce sont les complexités administratives, la remise en cause de leur capacité d'interpellation, l'augmentation des besoins, la crise du bénévolat que le projet du recul de l'âge de la retraite n'aide pas, l'insécurisation des salariés, qui les fragilisent.

Et pourtant, les associations sont un outil essentiel pour l'équilibre social, démocratique et économique du pays : 20 millions de bénévoles, 1,8 million de salariés. Elles œuvrent dans des domaines variés : la santé, le sport, l'éducation, la culture, les vacances, souvent au plus près des plus fragiles et des plus vulnérables. La liberté d'association n'est pas un privilège accordé par l'Etat, mais un droit historique de la Loi de 1901, inscrit dans la Constitution.

Au-delà des difficultés financières orchestrées par les budgets d'austérité de l'Etat qui impactent les territoires, on sent souffler un vent mauvais sur les associations qui, au quotidien, accueillent et prennent soin des personnes les plus vulnérables, des plus jeunes éloignés des vacances, de la culture. Celles qui logent ou nourrissent les plus précaires animent la solidarité entre les peuples.

La Ligue de l'Enseignement et tout le mouvement d'Education populaire sont sans doute les plus visés, en particulier par les votes et les interventions des élus RN au Conseil régional, mais aussi par leurs positions nationales. Pas étonnant quand on sait que cette belle « utopie d'avenir » * est née au lendemain de la Libération dans l'esprit du Conseil National de la Résistance.

Le président du Conseil départemental, la Maire de Chaumont qui, à juste titre, s'enorgueillissent du dynamisme et de l'utilité du tissu associatif, doivent à la fois maintenir les aides et les moyens alloués, mais aussi dénoncer les stigmatisations qui se dessinent, « cette fragilisation (...) concerne toute la société. Maltraiter, ignorer, voire discréditer les associations, c'est porter atteinte à la vie quotidienne des 67 millions de Français et Françaises et au soutien à des millions de personnes vulnérables en France et dans le monde ». **

Louis Laprade

*Franck Lepage Education Populaire, une utopie d'avenir

**Association « les Saltimbrés »

ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS

Selon une nouvelle enquête de 60 Millions de consommateurs, la plupart des aliments destinés aux enfants sont des produits ultra-transformés. Plusieurs études soulignent leurs effets nocifs sur la santé. Le magazine a passé au crible une quarantaine de produits, des BN à la fraise aux Flamby en passant par les Petits Beurre...

En tout, 35 d'entre eux présentaient les caractéristiques de «l'ultra-transformation». Certains de ces aliments s'adressent pourtant aux tout-petits. C'est le cas du Blédidej céréales, qui contient pas moins de sept ingrédients typiques de l'ultra-transformation, ou de «Mon 1er Petit Beurre aux pépites de chocolat», qui en renferme quatre.

Les produits les plus problématiques sont les biscuits fourrés destinés au goûter, surtout à la fraise, qui sont particulièrement ultra-transformés. Ils sont conçus pour attirer l'œil des plus jeunes, avec des couleurs flashy et des personnages de cartoons, mais ces aliments pour enfants ont, pour la plupart, des effets délétères sur la santé. Faut-il bannir les rayons enfants des supermarchés ?

Pas forcément, dit cette étude, qui recommande, avant d'acheter, de regarder la composition de ces produits. Si elle dépasse dix ingrédients, il y a de très fortes chances que le produit soit ultra-transformé, donc mauvais pour la santé et donc, plus la liste d'ingrédients est courte, mieux c'est.

Avec 60 Millions de consommateurs

PERRIER, C'EST PAS NATUREL...

Les bouteilles de Perrier vont-elles disparaître des rayons des supermarchés ? Mercredi 24 septembre, l'association de consommateurs UFC-Que choisir a réclamé auprès du tribunal judiciaire de Nanterre, le retrait temporaire des bouteilles Perrier de la marque Nestlé Waters.



L'association de consommateurs considère que la commercialisation de cette eau en tant qu'eau « minérale naturelle » s'avère trompeuse. Dans le détail, l'UFC-Que choisir souhaite obtenir des mesures provisoires « de retrait du marché et de rappel de produits », « d'interdiction de commercialisation » et « la cessation des tromperies concernant ces eaux Perrier présentées comme minérales naturelles ». La décision du tribunal sera mise en délibéré le 18 novembre.

Comme l'explique l'avocat de l'association, Alexis Macchetto, à l'Agence France Presse, l'UFC considère que « le consommateur achète une eau vendue comme minérale naturelle alors qu'elle n'est pas naturelle, puisqu'elle a été traitée ».

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Arlette, Chantal, Jean-Pierre, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Jean-François, André, Patricia, Alain, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Marylène, Pierre, Rachel, Gérard, Michel, Mireille, Lionel, Luc, Anne et Franck, Maurice, Marie-Christine, Françoise et Jean-Paul, Christian, Anne-Marie, Richard et Josette, Anne-Marie, Francis et Christine, Gillette et Jean-Claude, Claudine, Jeanne, Liliane, Séverine, Patrice, Hervé, Marie-Thérèse, André et Josette, Claire, Marinette, Jean-Claude, François, Luc, Bernard, Simone, Jacqueline, Christine, Annie, Ludmilla, Michèle, Jean-Louis, Josette, Michel et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN·E MILITANT·E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

EN ATTENDANT LA RUPTURE

C'est toute l'histoire de la macronie : promesses, flatteries, petites phrases, grands ou bons mots et, au bout du compte, le mépris, le mensonge, l'autoritarisme, la répression.

Depuis le 9 septembre, date de sa nomination, on attend toujours la fameuse rupture-Lecornu annoncée à grand renfort de publicité.

À l'évidence, cette rupture n'est qu'une fourberie de plus dans la bouche d'un homme élevé au biberon du macronisme et de l'ultralibéralisme. Sa rencontre avec l'intersyndicale en a été la parfaite illustration.

Rien pour la justice sociale et environnementale, rien pour la justice fiscale. Les syndicats sont repartis bredouilles. Rien, rien après qu'un million de personnes sont descendues dans la rue.

Quelques jours après, dans un long entretien au «Parisien», (le journal de Bernard Arnault) Sébastien Lecornu a montré qu'il était, en matière de mépris et d'hypocrisie, un digne successeur des Attal, Barnier et Bayrou. Ni taxe Zucman, ni ISF, ni abrogation de la réforme des retraites. Si on excepte le retrait de la suppression des deux jours fériés, nous allons subir la même politique d'austérité, la même purge budgétaire.

Toutes les régressions du budget Bayrou demeurent. Aucune réponse sur le doublement des franchises médicales, l'année blanche sur les prestations sociales (dont les retraites), le salaire des fonctionnaires, et que va-t-il advenir de l'abattement de 10% pour les retraités-es ?

Arnault et les plus riches peuvent dormir tranquilles. Les autres devront examiner sur quoi rogner pour finir le mois...

Face à cette attitude du chef d'un gouvernement déjà en sursis avant même d'avoir commencé, l'intersyndicale a appelé à une journée de grève jeudi 2 octobre.

Cette journée d'action fera-t-elle bouger les lignes ou y aura-il encore besoin d'une piqure de rappel social ? On le saura vite. De toutes façons, le mieux est de ne pas rester les deux pieds dans le même sabot. C'est dangereux, surtout lorsqu'il s'agit de battre le pavé !

Richard Vaillant

Des enfants « affamés, brûlés vifs, ensevelis sous les décombres, amputés sans anesthésie » L'ONU N'A PLUS LES MOTS POUR DÉNONCER L'HORREUR À GAZA

En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, les responsables de l'UNRWA et de l'OCHA se sont réunis ce jeudi pour dénoncer la situation de l'enclave palestinienne.

Philippe Lazzarini, chef de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a posé la question de la responsabilité de notre génération face au génocide en cours, après les avertissements de la Cour internationale de justice et le rapport de la Commission d'enquête onusienne : la famine utilisée comme une arme, l'occupation militaire, l'annexion programmée de la Cisjordanie et les exactions des colons sont les conséquences de l'« inaction » de la communauté internationale et de l'« impunité » dont jouit le gouvernement d'extrême droite israélien.

Il a appelé à apporter un soutien urgent à l'agence onusienne soumise à une pression intense : attaques, blocages d'approvisionnement, destruction de la plupart de ses installations, et mort de plus de 370 de ses collaborateurs. Le déficit subi par l'agence suite au retrait de deux des principaux pays donateurs pourrait en paralyser l'activité avant la fin de l'année.

De son côté, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) publiait un rapport décrivant « l'intensification des frappes sur la ville de Gaza, notamment sur des tentes, des bâtiments résidentiels et des infrastructures, provoquant de nombreuses victimes. » L'ONU estime à une moyenne de cinquante, les Gazaouis tués chaque jour durant cette dernière semaine.

La veille de la publication de ce rapport, Tom Fletcher, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence de l'agence, a détaillé l'impact de la guerre sur des enfants qui vivent sous les bombes, fouillent les décombres à la recherche de nourriture, ou encore subissent des amputations sans anesthésie. « Les enfants de Gaza sont pris au piège dans un cimetière ; ils ont été bombardés, mutilés, affamés, brûlés vifs, ensevelis sous les décombres de leurs maisons, séparés de leurs parents ».

« Privés de toute humanité que les règles de la guerre étaient censées préserver, tués pendant leur sommeil, pendant qu'ils jouaient, qu'ils faisaient la queue pour obtenir de la nourriture et de l'eau, qu'ils cherchaient des soins médicaux », a-t-il dénoncé, appelant à mettre un terme aux massacres en cours perpétrés par Israël avec le soutien inconditionnel des États-Unis.

Luis Reygada, L'Humanité (extraits)

À BORD DE LA FLOTTILLE POUR GAZA



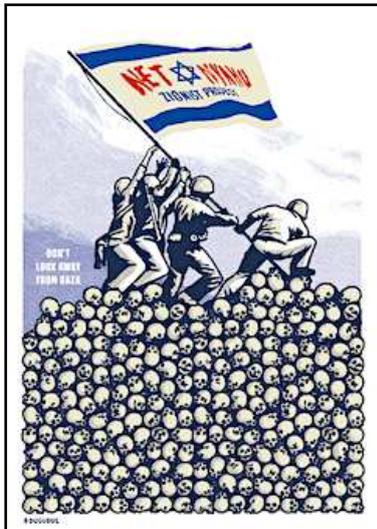
LE RÉCIT D'UN MILITANT CGT

Cédric Caubère, responsable CGT de la Haute-Garonne, participe à la flottille humanitaire et pacifique à destination de Gaza. Son journal de bord quotidien est à retrouver ici...

<https://www.cgt.fr/flotilla>

Sur Facebook :

<https://www.facebook.com/watch/?v=4117975985136003&t=17>



« CMONBUS »... SAUF QUAND IL N'EST PAS LÀ !

Samedi dernier alors que je devais être impérativement en ville pour 8h30, j'ai attendu le bus de 7h03, puis celui de 8h03 (le samedi, c'est un bus par heure), mais aucun n'est arrivé.

À l'arrêt, avec moi, des salariés qui devaient se rendre à leur travail et qui arriveront donc en retard, une personne avec un enfant en bas âge dans les bras. Finalement, il nous a fallu descendre à pied quelques kilomètres pour nous rendre en ville.

Le service a repris à 9h03. Le problème est que ce n'est pas la première fois que cela arrive. Selon « Cmonbus », le chauffeur était malade. D'accord, mais n'y a-t-il pas de remplaçant prévu plus rapidement afin de ne pas pénaliser les usagers qui n'ont pas d'autre moyen de transport ?

Tous les quartiers de Chaumont sont-ils logés à la même enseigne, c'est-à-dire privés de bus plusieurs samedis matin, pour quelque raison que ce soit, ou seulement celui de la Rochotte ?

Un usager en colère...



LE DESSIN D'ALLAN BARTE



Journal du Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78

<https://cgtretraites-chaumont.fr> <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraite.chaumont/>

Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs N° 453 SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

Une : JE LUTTE DES CLASSES - Dessin de Fred Sochard sur une page de la revue Regards reprenant le visuel de l'atelier Ne pas plier/ Gérard Paris-Clavel <https://fredsochard.com/> - <https://www.nepasplier.fr/>

